



# Saint-Bonnet-les-Oules

## La Gazette

N° 86 - 2022



## Renseignements pratiques

### URGENCES

Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17  
Samu : 15

### MAIRIE

130 allée du Bourg

horaires d'accueil :

Lundi : 14 h -17 h

Mardi : 9 h -12 h

Mercredi : 9 h -12 h

Judi : 9 h -12 h

Vendredi : 9 h -12 h / 14 h -17 h

Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois : 9 h - 12 h

Tél. : 0477540582

E-mail :

mairie@saint-bonnet-les-oules.fr

Site web :

www.saint-bonnet-les-oules.fr

### LA POSTE

Veuche : 3631

### ENEDIS

Raccordement électricité 09 70 83 19 70

Dépannage 09 72 67 50 42

### GRDF

Raccordement gaz 0669363534

Dépannage ou urgence 0 800 473 333

### SUEZ (SERVICE DE L'EAU)

873 rue de la Péronnière

42320 La Grand-Croix

CRISTAL Service clientèle :

0977 408 408

CRISTAL Urgences techniques :

0977 401 135

(24 h/24 - 365/365)

### ÉCOLE PRIVÉE LES 4 VENTS

Tél. : 0477541729

E-mail :

ecole.st-bonnet-les-oules@orange.fr

### BIBLIOTHÈQUE

Horaires des permanences  
Mercredi et dimanche de 10h30 à  
12 heures

### ESPACE SYLVESTRE

Réservation en mairie : 0477540582

### HORAIRES DES MESSSES

le 4<sup>e</sup> dimanche du mois

Se renseigner au panneau d'affichage de  
l'église ou à la paroisse Ste-Timothée-  
en-Forez, 0477546120

### ASSISTANTE SOCIALE

E. Trescarte

Maison du Parc - 2 Rue Michel Laval

42340 Veuche

Tél. : 04 77 54 61 89

Permanences : Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du  
mois

de 9 h à 12 h

Et sur rendez-vous les autres jours

### MSA

43 avenue Albert Raimond

42275 St Priest En Jarez cedex

Tél. : 04 75 75 68 68

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h 15 à 16 h 30

et le vendredi de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h 15 à 15 h 45

### ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage le mercredi matin (planning  
en Mairie)

### TRI SÉLECTIF

Ramassage un jeudi sur deux (planning  
en Mairie)

### RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Saint-Étienne Métropole

2. avenue Gruner

42006 Saint-Étienne

N° infos déchets 0 800 882 735

### DÉCHETTERIE ST HEAND

*Uniquement pour les particuliers*

Lieu-dit Grange Neuve - Route de la  
Fouillouse

Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 31 oc-  
tobre)

Lundi : fermée

Mardi : 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Mercredi au vendredi : 14 h à 19 h

Samedi : 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h

Dimanche : 9h30 à 12 h

Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> novembre au  
31 mars)

En hiver, les déchetteries ferment à 18 h

### DÉCHETTERIE ANDRÉZIEUX BOUTHEON

Rue André Richard - lieu-dit les Volons

*Pour les particuliers et professionnels*

Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 31 oc-  
tobre)

Lundi : 14 h à 19 h

Mardi au vendredi : 10 h à 12 h et de  
14 h à 19 h

Mercredi au vendredi : 14 h à 19 h

Samedi : 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h

Dimanche : 9 h 30 à 12 h

Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> novembre au  
31 mars)

En hiver, les déchetteries ferment à 18 h

### DÉCHETTERIE ST GALMIER

Les Flaches

*Uniquement pour les particuliers*

De 10 h à 12 h en matinée toute l'année

Lundi de 14 h à 18 h.

(17 h du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)

Du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de  
14 h à 18 h.

(17h du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)

Dimanche de 10 h à 12 h.

Pour faire une demande de bacs

poubelle :

www.saint-etienne-metropole.fr

Infos déchets : 0 800 882 735

Directeur de la publication : Guy Françon

Photos pp. 17 et 18 : © André Berthet

Mise en page : Grafatom - Savigneux - Impression : Lucky Imprimerie - Saint-Cyprien



Madame, Monsieur,

*Une année vient de s'écouler, avec des saisons dont nous avons connu des températures anormalement élevées et un manque cruel d'eau.*

*Ce déficit hydraulique doit nous faire réfléchir toutes et tous à la bonne gestion de nos ressources. (Récupération des eaux de pluie, mais aussi des gestes citoyens pour l'utilisation de l'eau)*

*Après l'épisode sanitaire complexe avec son lot de restriction mais ô combien nécessaire pour vaincre ou du moins contenir ce virus, il faut toutefois ne pas oublier certains gestes car le COVID n'est pas éradiqué.*

*La vie municipale continue son cours. L'équipe municipale travaille sur le projet de la maison de santé au centre bourg, une réunion publique ayant eu lieu le 30 mars 2022. Je remercie toutes les personnes qui se sont rendues disponibles pour écouter la présentation.*

*D'autres projets, sont en réflexion ; une maison pour nos aîné(e)s, suite à l'acquisition de la Petite Auberge. Comment la réorganiser ?*

*Nos agriculteurs, maraîchers, horticulteurs, ont beaucoup souffert du manque d'eau, ne doit-on pas mener une réflexion dans ce sens afin de permettre à nos professionnels du monde agricole de pouvoir fournir des aliments de qualité et en quantité. L'utilisation de l'eau et son stockage en période hivernale pourrait prendre tout son sens.*

*Je ne peux passer sous silence le changement de comportement humain, (est-ce le COVID, le monde actuel ?...)*

*Les conflits de voisinage sont incessants (aboiement des chiens, déjections canines, non-respect de l'entretien des haies, qu'elles soient mitoyennes ou le long d'un trottoir, des voiries occasionnant des risques d'accidents, des incivilités diverses...).*

*Peut-on retrouver ce que l'on appelle, "le bon sens paysan", la courtoisie, le savoir-vivre ensemble, le respect de l'autre, de son (ses) voisins.*

*Quand les élus doivent passer leur temps à gérer cela, les autres dossiers n'avancent pas.*

*Je souhaite, de tout cœur, retrouver cette sérénité qui nous permettra d'apprécier le fait de vivre dans notre commune si agréable.*

*Voilà un vœu pieux que je formule.*

*Notre commune est appréciée de toutes et tous.*

*Au quotidien, nous œuvrons pour vous rendre la vie plus facile, plus heureuse.*

*La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 20 janvier 2023 à 19h30 à l'espace Sylvestre. Vous y êtes cordialement invités.*

*Le conseil municipal, le personnel municipal et moi-même, vous souhaitons tous nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2023.*

**M. le Maire  
Guy Françon**

## Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Les 7 enfants de 10 à 11 ans (CM1-CM2) élus au mois de février 2022 par leurs camarades de l'école de Saint-Bonnet-les-Oules pour un mandat qui prendra fin au mois de d'octobre 2023 ; il s'agit de :

**Edouard Rose**

**Jade Brosse**

**Elise Faure**

**Clémence Georgeault**

**Sophia Jeziorny**

**Charles-Edouard Maitre**

**Etienne Vialleton**

Ils ont ainsi désigné comme maire Clémence Georgeault.

Le CMJ s'est réuni le 7 octobre dernier encadré par des conseillers municipaux pour présenter leurs demandes auprès de la municipalité.

Quatre d'entre elles très pertinentes seront présentées au conseil municipal :

- L'installation de 10 à 12 porte-vélos devant l'école
- L'installation d'une poubelle près de l'école

- Étudier comment sécuriser l'allée des tilleuls pour se rendre à l'espace Sylvestre

- Création de toilettes près du City stade (projet déjà à l'étude).

Ils ont également évoqué le problème de sécurité aux abords de l'école. Ils regrettent que tant d'incivilités routières puissent avoir lieu proche d'une école de jeunes enfants...

Un grand merci à tous pour leurs engagements.



Les 3 Maires



ancien + nouveau conseil municipal des jeunes

## Conseils municipaux

### JANVIER 2022

- Rémunération des agents recenseurs
- Coopération contractuelle pour la gestion de l'assainissement – prolongation des conventions et autorisation de signer l'avenant n°1

- Acquisition immobilière de biens AD 148 et AD 149
- Convention relative au financement de l'accueil réciproque d'enfants en EAJE (établissement d'accueil de jeunes enfants) – communauté de communes de Forez-est et com-

munes de Saint-Galmier, Chamboeuf et Saint-Bonnet les Oules

- Adhésion au service de système d'information géographique web :
- GéoLoire adresse
- Exonération de fermage 2021
- Maintien de la quotité horaire hebdomadaire des 35 heures

## FEVRIER 2022

- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif 2020
- Acquisition foncière de la parcelle AI 185
- Convention pour l'entretien des sentiers de randonnée entre la commune et le sima Coise
- Droit de préemption urbain
- Adhésion au service de système d'information géographique web : geoloire42

## AVRIL 2022

- Approbation du compte administratif commune 2021
- Approbation du compte de gestion budget communal année 2021
- Vote des taxes communales taxe foncière bâtie / taxe foncière non bâtie
- Affectation du résultat 2021
- Approbation du budget communal année 2022
- Modification du bail commercial entre la commune et la SAS l'oule de blé
- Prolongation du bail entre la commune et Mme Lassablière/ Mme Condemine
- Révisions libres des attributions de compensation communales en

fonctionnement et en investissement

- Mise en place d'une convention territoriale globale
- Convention de groupement de commande pour la réalisation du diagnostic territorial préalable à la mise en place d'une convention territoriale globale (CTG)

## JUIN 2022

- Renouvellement du bail – tènement 681 route de Soucieu
- Acquisition foncière des parcelles AD 27 et AD 28
- Délégation de compétence
- Location exceptionnelle / salle sylvestre

# Finances 2022

Comme chaque année, le budget communal a été voté en séance du Conseil Municipal. Et pour cette année 2022, ce fut lors de la séance du 4 avril.

M. le Maire a ainsi fait un état des différentes opérations d'investissement en cours de réalisation et présenté les nouveaux programmes en montrant un suivi toujours maîtrisé par une équipe municipale impliquée.

Parmi les nouveaux projets, on citera l'engazonnement du cimetière, l'aménagement de l'accès à

l'arrière bourg et différentes acquisitions foncières en vue de projets futurs.

Au niveau de la section de fonctionnement, certes la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) attribuée par l'État diminue encore cette année avec un montant total estimé à 65 000 € (contre 83 905 € perçus en 2021) mais l'équilibre entre les dépenses et les recettes est maintenu avec un prévisionnel en dépenses à 1 017 212 €.

La politique menée s'avère donc toujours judicieuse et au vu du

contexte général, les charges courantes c'est-à-dire celles relatives aux assurances, aux diverses maintenances et encore plus aux énergies, vont être suivies de manière drastique.

Enfin les subventions attribuées aux associations ont été reconduites tout comme la participation allouée à notre école.

Concernant les taux foncier Bâti et Foncier Non Bâti, ceux de 2022 ont été maintenus pour cette nouvelle année.

## DÉPENSES

### Fonctionnement

- Dépenses courantes ..... 432 012 €
- Charges de personnel ..... 353 200 €
- Subventions aux associations et organismes extérieurs ..... 232 000 €

### Investissement

- Dépenses d'équipement 2022 ..... 836 000 €
- Restes à réaliser 2021 ..... 1 560 712 €
- Remboursement d'emprunt ..... 81 000 €

## RECETTES

### Fonctionnement

- Report de résultat 2021 ..... 878 132 €
- Prévisionnel des impôts locaux ..... 550 100 €
- Reversements divers de l'État ..... 90 000 €
- Dotations et reversements de SEM ..... 441 607 €
- Autres ressources ..... 20 000 €
- Revenus locatifs ..... 13 000 €

### Investissement

- Report de résultat 2020 ..... 782 914 €
- Excédents de fonctionnement 2020 ..... 1 024 182 €
- FCTVA ..... 50 000 €
- Taxe d'aménagement ..... 30 000 €

## État civil fin 2020-2021

### *Ils sont arrivés*

**CANTAIS Flora, Aurélie** née 22 octobre 2021 à Saint-Priest-en-Jarez

**SHAW Morgane, Céline, Maïa** née le 3 novembre 2021 à Saint-Priest-en-Jarez

**BOUYSSONIE Romy** née le 4 décembre 2021 à Saint-Priest-en-Jarez

**BRUYAS SEVE Tyméo, Paul** né le 5 décembre 2021 à Saint-Priest-en-Jarez

**BIEN Jeanne** née le 18 janvier 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

**BIEN Léa** née le 18 janvier 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

**FAVEYRIAL Léo** né le 1er février 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

**RIOCREUX Lény** né le 9 février 2022 à Montbrison

**PUTINE Alix** née le 18 février 2022 à Saint-Étienne

**CALLET Garance, Lucie, Jeanne, Marie** née le 21 février 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

**CHABANAS Noa** née le 18 mars 2022 à Saint-Étienne

② **DUQUESNE Côme, Renaud, Maurice** né le 28 mars 2022 à Saint-Étienne

① **RICHAUD Robin Emmanuel Thomas** né le 30 avril 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

**CADIX Louise, Audrey, Raphaëlle** née le 12 mai 2022 à Saint-Étienne

**LAVAL Hugo, Julien Francis** né le 6 juin 2022 à Saint-Étienne

**REY Agathe, Odile, Nathalie** née le 8 juin 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

**GRIMALDI Dario** né le 11 juin 2022 à Saint-Étienne

**MEUNIER Tess, Emma, Lily** née le 24 juillet 2022 à Saint-Priest-en-Jarez



### *Ils nous ont quittés*

**RULLIERE René, Pierre, Louis** est décédé le 28 février 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

**GUERIN Gabriel, Julien, Alexandre** est décédé le 11 mars 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

**RENAUDIN Colette, Jeanne épouse CHARTIOT** est décédée le 10 avril 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

**DESSUS Victoria, Odette épouse RULLIERE** est décédée le 28 mai 2022 à Le Chambon-Feugerolle

**BERGERON Marie, Josèphe** est décédée le 24 août 2022 à Saint-Galmier

**VALLET Jeannine, Odette épouse BRUNON** est décédée le 25 septembre 2022 à Saint-Galmier

*Les informations concernant l'état civil sont publiées avec l'accord des familles.*

## *Ils se sont dit « oui »*

**JOURJON Raphaël, Jean, Mathieu  
et BANCEL Florence, Marcelle, Elisabeth,**  
Le 22 janvier 2022

**② ILGUN Ilgun  
et CHARRETIER Tiphaine, Marie, Patricia,**  
Le 18 juin 2022

**① MEYRIEUX Benoit, Stanislas  
et BAYET Emilie, Jeanne,**  
le 29 août 2022



*Les informations concernant l'état civil sont publiées avec l'accord des familles.*

# STAS

## Lignes scolaires

À partir du 29 août 2022, la STAS a déployé un nouveau service de transport sur réservation

Le service fonctionne sur la **ligne 39, d'arrêt à arrêt, toute l'année, du lundi au samedi**, y compris pendant **les vacances** ; et vous permet :

- de vous déplacer vers la ville principale la plus proche de chez vous
- de correspondre avec les lignes du réseau
- de vous déplacer à des horaires tôt le matin et tard le soir pour emprunter des trains TER à destination de Lyon ou de Saint-Étienne

■ de vous déplacer à des horaires en journée pour des déplacements de loisirs, d'achats ou des rendez-vous

■ de vous rendre dans certains établissements scolaires

Ce service est accessible à tout voyageur muni d'un titre de transport du réseau STAS.

Le service ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés.

**Par téléphone** : 0800 041 042

**Sur l'application MyMobi** :

MyMobi pour android

MyMobi pour ios

**Sur le site internet de la STAS** :

Réserver son trajet

**Les inscriptions scolaires** se font par internet (site web de Saint-

Étienne Métropole) ou par formulaire et via la carte Oura des élèves (voir site SEM)

(Elle vous sera fournie si vous n'en avez pas encore)

**Les abonnements STAS** se font en agence et se renouvellent par internet chaque année.

(Son utilisation est valable sur tout le réseau Saint-Étienne Métropole STAS Bus et Tramways)

**L'Application Moovizy** permet de suivre les horaires en temps réel et l'achat de titres de transport STAS dématérialisés (1 voyage)

**Les fiches horaires** sont sur les sites internet de **Saint-Étienne-Métropole** et de la Mairie.

(Ils sont toujours susceptibles de modification)

### Les lignes STAS & scolaires existantes sont (39-76-77-79 et 81) :

- Andrézieux Bouthéon : Ligne 39 (STAS)\*  
Lycées Public et Professionnel
- Saint Galmier : Ligne 76 (STAS)\*  
Collèges Ste Stéphanie et J.Romain
- Veauche : Ligne 77 (ligne scolaire- trs. CHAZOT)  
Collège Public Antoine Guichard
- Saint Héand : Ligne 79 (ligne scolaire – trs. CHAZOT)  
Collège Joseph Collard & École privée
- Rapprochement LAPRA : ligne 81 (ligne scolaire - trs. SRT)  
(La Cartala- Le Blanc – Ch.de la Coursière)

\* La ligne 39 permet de rejoindre Saint-Étienne : Ligne 39 (STAS)+ C1 + Tramway

La ligne 76 permet un rapprochement avec La ligne C2 à Chamboeuf et Saint-Galmier

C1 (ex TIL 103) : Chazelle Sur Lyon • Saint-Galmier • Veauche • Andrézieux à Saint-Étienne

C2 (ex TIL 108) : Sury le Comtal • Bonson • Saint-Just-Saint-Rambert • Andrézieux • Veauche - Gare SNCF • Saint-Galmier



# Travaux voirie

Les premiers travaux de voirie ont commencé au quartier de la Rosalie avec l'enfouissement des réseaux secs, travaux effectués par les sociétés INEOS et COLAS.

Pour améliorer la sécurité de chacun et apporter du confort, des trottoirs ont été aménagés le long des routes de notre commune (au croisement des chemins des Plats, de la Madonne et du Grillet, sur la route neuve et route de la Côte).

Ce qui nous a permis, route de la Côte, la création de places de stationnement sur sa partie basse et route neuve, une liaison piétonne entre le cimetière et le chemin des Roches

Ces chantiers d'aménagement et d'entretien de voirie ont pour but de contribuer à la qualité du cadre de vie des habitants et la viabilité hivernale.

Ce fut également l'occasion de remettre en état les routes concer-

nées par ces ouvrages via la reprise d'enrobé.

Nous continuons à faire du préventif sur nos routes en colmatant les fissures avec du pata (goudron plus gravier) pour prolonger leur étanchéité.

Merci aux services de Saint-Étienne Métropole et aux intervenants impliqués dans tous ces travaux.



## D.I.C.R.I.M.

### Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs

L'actualité montre qu'aucune commune n'est à l'abri de situations déstabilisantes nécessitant une réaction rapide :

- phénomènes climatiques extrêmes (inondations, tempêtes, chutes de neige...),
- problèmes sanitaires (canicule, épidémie et/ou grippe aviaire...)

De par la loi, il nous incombe de procéder à la réalisation de deux documents primordiaux établissant chacun un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune.

Le **DICRIM** (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) vous est ici présenté.

**Je vous demande de lire attentivement ce document et de le conserver précieusement.**

Je vous en souhaite une bonne lecture en espérant ne jamais avoir à mettre en pratique ce D.I.C.R.I.M.

**Guy FRANÇON**

**Maire de Saint-Bonnet-les-Oules**

### Objectif du DICRIM

Ce document, vise à **sensibiliser la population sur les risques majeurs et à prescrire des consignes de comportement** dont le respect est indispensable à l'efficacité des secours.

**Ce DICRIM est à usage des habitants de Saint-Bonnet-les-Oules qui doivent donc le conserver afin de pouvoir suivre les conseils en cas d'incident majeur.**

### Les risques majeurs sur la commune de Saint-Bonnet-les-Oules

Le **risque majeur** résulte d'un événement potentiellement dangereux se produisant sur une zone où des enjeux humains, économiques et environnementaux peuvent être atteints.

**Deux critères** caractérisent le risque majeur :

- sa gravité : nombreuses victimes, lourds dommages aux biens et à l'environnement,
- sa fréquence et/ou sa probabilité : on pourrait être tenté de l'ou-

blier, de l'occulter et ne pas s'y préparer.

**Les risques sur la commune de Saint-Bonnet-les-Oules peuvent être :**

#### Inondation

##### Conseils de comportement

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Ne téléphonez pas
- Fermez les portes, fenêtres, soupiraux et aérations,
- Coupez le gaz et l'électricité
- Montez à pied dans les étages
- Écoutez la radio

#### Feux de forêt

##### Conseils de comportement

- Dégagez les voies d'accès, arrosez les abords
- Fermez les vannes de gaz et produits inflammables
- Ne vous approchez jamais d'un feu de forêt
- Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
- Fermez les portes, fenêtres, soupiraux et aérations, calfeutrez-les avec un linge mouillé

### Où s'informer ?

Standard Mairie :  
04 77 54 05 82  
[www.saint-bonnet-les-oules.fr](http://www.saint-bonnet-les-oules.fr)

- Écoutez la radio

#### Risque industriel

##### Conseils de comportement

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Ne téléphonez pas
- Fermez les portes, fenêtres, soupiraux et aérations,
- Coupez le gaz et l'électricité
- Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
- Écoutez la radio

#### Risque de transport de matière dangereuse par Route, par Canalisation ou Voie Ferrée

##### Conseils de comportement

- Ne fumez pas
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Ne téléphonez pas
- Fermez les portes, fenêtres, soupiraux et aérations
- Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
- Écoutez la radio

## L'Alerte !!!!

L'alerte est la diffusion d'un signal sonore destiné à prévenir la population de l'imminence d'une catastrophe.

L'alerte sera donnée par le tintement des cloches à répétition.

Pour le risque industriel, l'alerte sera donnée par les sirènes de l'entreprise SNF + le tintement des cloches de l'église.

Une diffusion sur les radios locales sera émise (Activ'radio, France Inter...)

Alerte aussi par les véhicules mobiles (sapeurs-pompiers, forces de l'ordre) / message par Haut-Parleurs

### KIT D'URGENCE = équipements minimums à conserver au domicile

- Lampe torche avec piles
- Médicaments urgents
- Radio portable avec piles
- Couvertures
- Eau potable
- Matériel de confinement
- Papiers personnels
- Vêtements de rechange

### École privée les 4 vents

Les enseignants disposent d'un plan particulier de mise en sûreté.

Ils savent ce qu'ils ont à faire. Faites leur confiance, les autorités les aident à prendre en charge vos enfants.

### Si vous devez évacuer votre habitation

Un centre d'accueil sera ouvert à l'espace sylvestre.

**ATTENTION**, si vous préférez être hébergé dans votre famille, merci de le signaler au standard de la mairie afin d'éviter des recherches inutiles.

## Commandement du dispositif

En cas de crise, le commandement des opérations de secours est assuré par le Maire de la commune (ou par un adjoint) dans la limite de sa commune.

En tant que responsable de police administrative et de la sécurité, il réunit et dirige l'action de la **cellule de crise**.

Durant la phase d'urgence, les missions de sauvegarde communale s'inscrivent dans une action rapide, en coordination avec les services de secours.

En cas de prolongement ou d'aggravation de la situation, le préfet prend ensuite le commandement des opérations si :

- l'évènement dépasse les capacités de la commune de Saint-Bonnet-les-Oules
- le maire fait appel au représentant de l'état
- l'évènement concerne plusieurs communes
- la mise en œuvre du plan ORSEC est décidée

Dans ce cas, la cellule de crise s'intègre dans le dispositif de l'état et devient le Poste de Commandement Communal (PCC) en collaboration avec le Centre Opérationnel

Départemental (COD) et le Poste de Commandement Opérationnel (PCO).

Dans la phase post-urgence, les besoins exprimés par les habitants ne sont plus vitaux mais n'en demeurent pas moins importants.

Le Poste de Commandement Communal :

- identifie les actions à mener, les hiérarchise et les coordonne,
- organise la prise en charge des démarches administratives.

### En parallèle au présent D.I.C.R.I.M.

La municipalité met en place son **Plan Communal de Sauvegarde**, outil interne permettant de regrouper les procédures et matériels nécessaires à une bonne gestion de la crise, afin le jour venu, d'être opérationnel le plus rapidement possible.

Le **D.I.C.R.I.M** est disponible en mairie.

Il sera systématiquement remis à tout nouvel arrivant sur la commune.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs **est consultable sur le site de la commune**.

### MÉMENTO (À COLLER SUR LE FRIGO)



#### NUMÉROS D'URGENCE

**Pompiers** : 18

**15** : SAMU

**17** : ou 04 77 54 01 21 Gendarmerie de Saint Galmier

**18** : Pompiers

**112** : Tout secours en Europe (depuis un téléphone fixe ou portable)

**04 72 11 69 11** : Centre antipoison

**0 892 680 242** : Météo France

**0 810 333 142** : Dépannage EDF

**0 811 010 212** : EDF (prix d'un appel local)

**0 810 473 333** : Urgence et dépannage GDF (prix d'un appel local)

**0 977 401 135** : Dépannage eau (24h/24h)

**04 77 74 52 52** : SOS Amitié

**0 800 231 313** : Drogue, alcool info service

**En cas d'alerte** : Écoutez Activ'radio 90 FM ou France inter 99.8 FM

**Si on doit évacuer, on se rassemble  
à la salle Sylvestre**

## Stop aux déchets dans les toilettes

La cuvette des WC n'est pas un vide-ordures où l'on se débarrasse d'éléments solides. Chacun le sait, il est interdit d'y jeter les cotons-tiges, les protections hygiéniques, les préservatifs, les couches, les peintures, les substances chimiques, les huiles.

### Les lingettes



De plus en plus de dysfonctionnements ou de pannes des équipements d'assainissement sont causés par la présence de lingettes jetées dans le réseau. Constituées de fibres synthétiques ultrarésistantes ces corps « indésirables » bouchent les canalisations, bloquent les pompes de

relevage ou encore s'accumulent dans la station d'épuration. Leur traitement nécessitant de nombreuses interventions et une surveillance renforcée, l'augmentation du coût de fonctionnement et d'exploitation des réseaux se répercute sur votre facture d'assainissement.



**Les lingettes bouchent les égouts, bloquent les pompes de relevage et coûtent très cher à la collectivité**

**Alors, merci de respecter cette règle :**

**PAS DE LINGETTES, MÊME BIODÉGRADABLES DANS LES TOILETTES**

## Assainissement – Eaux Usées (EU) – Rappel

**Nous vous rappelons qu'il est interdit de :**

- Jeter dans les toilettes les lingettes même dites biodégradables (elles n'ont pas le temps de se dégrader avant d'arriver aux postes de relevage)
- serpillières ! (et oui, on en trouve) et autres textiles
- Solvants, peintures, ... qui provoquent un dérèglement de la station d'épuration

**Toute entreprise de TP retenue pour effectuer vos travaux d'Assainissement Non Collectif doit :**

- Vérifier la présence d'une **conception écrite validée** par le SPANC
- Appeler le **SPANC** avant de débuter les travaux
- Prévenir le **SPANC** de la date prévue de fin des travaux pour réalisation du contrôle de réalisation avant recouvrement (suffisamment tôt car le secteur géographique du SPANC est vaste)

# Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement

à la Mairie ou sur [www.defense.gouv.fr/JDC](http://www.defense.gouv.fr/JDC)

## Le Recensement est OBLIGATOIRE

Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant.

### L'attestation de recensement,

■ Elle est délivrée sur présentation de :

- Le livret de famille
- La carte nationale d'identité
- Un justificatif de domicile

■ Elle est OBLIGATOIRE entre 16 ans et 18 ans pour : S'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



## Vidéo surveillance

À la suite de l'installation des 27 caméras en 2020, nous avons poursuivi le développement vidéo sur des points stratégiques d'entrée/sortie et voies traversantes de la commune ainsi qu'aux abords des lieux sportifs et communaux.

Nous avons ainsi ajouté 15 caméras dites d'« ambiance » et de « lecture de plaques » afin de quadriller ces nouvelles zones sensibles.

Nous avons bien entendu masqué les vues sur les habitations privées pour protéger l'intimité de chacun et respectons le cadre de la loi quant à la sauvegarde des images et l'accès à la salle de vidéosurveillance.

Nous espérons poursuivre notre combat contre les dépôts de déchets et autres incivilités auxquels s'ajoutent les cambriolages.

Nous avons remarqué que depuis que certaines personnes ont été convoquées et verbalisées par la gendarmerie nous avons beaucoup moins de dépôts sauvages sur les parkings et devant l'église. Cela commence à se savoir.

Nous avons parallèlement régulièrement des réquisitions de vidéos par la gendarmerie à la suite de cambriolages sur Saint-Bonnet les Oules et les communes voisines.

Nous n'avons pas toujours connaissance de l'aboutissement des enquêtes mais il semble que cet appui leur permet d'avancer dans leur travail.

Nous sommes en train de mettre en place une procédure de « rappel à l'ordre » par arrêté municipal en lien avec le Procureur de la République pour appuyer le devoir de police du Maire et accélérer les procédures dans le cadre strict de la loi.

Toutes infractions : Routière, atteinte aux Personnes, atteintes aux Biens, Stupéfiants et autres types de délinquances seront alors automatiquement transmises auprès du Parquet.

## Taxes foncières... Parlons-en !

Elles viennent d'arriver dans nos boîtes aux lettres, et ce que nous avons découvert n'est pas très agréable : une hausse sensible par rapport à l'an dernier...

Mais alors d'où vient cette hausse ?

Pour rappel, la taxe foncière est établie sur « une base locative » établie par l'état qui applique chaque année une hausse de ces valeurs locatives.

Pour 2022, c'est 3,4%, c'était 0,2% en 2021...



D'autre part, sur cette base locative s'applique le pourcentage voté chaque année par la commune.

Or, à Saint-Bonnet les Oules, elle n'a pas varié depuis plusieurs mandats et elle a même baissé l'an dernier.

## Inauguration de la M54

*La M 54 a pu enfin être inaugurée sous un beau soleil le samedi 22 octobre 2022.*

La cérémonie, animée par l'harmonie de la 8<sup>e</sup> note et financée par les entreprises qui ont réalisé les travaux, a eu lieu au garage Guillaume, qui nous a accueilli pour l'occasion. Le buffet quant à lui avait été préparé par l'Auberge de la Chanterelle.

De nombreux élus étaient présents, ainsi que les entreprises qui ont participé aux travaux. Mais aussi les habitants qui ont été impactés durant cet épisode que nous souhaitons remercier pour leur patience et leur indulgence.

Ce projet a permis d'améliorer la sécurité de la M54 par la création de trottoirs et d'aménagements pour la réduction de la vitesse.

Comme le dit M. le Maire, « quel plaisir de pouvoir inaugurer cette réalisation » dont les travaux ont duré plus d'un an.

Le montant de l'ensemble des travaux de voirie avec les trottoirs, enrobés, aménagements, est de 780 000 euros.

A cela se rajoute le changement de la canalisation d'eau potable pour 250 000 euros, la réhabilitation de l'assainissement des eaux pluviales ainsi que des eaux usées pour 400000 euros.

Ces travaux auront aussi permis d'enfouir la fibre dans le but, en parti, était de pouvoir installer



des caméras de surveillance à des endroits cruciaux.

Enfin, pour reprendre les mots évoqués dans le discours ; « nous invitons les habitants au bon sens, ce sens de la sécurité

qui permettrait d'investir des sommes ailleurs que dans de nouveaux plateaux traversants, des ânes, et d'autres aménagements coûteux dans le but de faire ralentir »

# City stade

Le 2 septembre 2022, nous avons enfin pu inaugurer notre City Stade qui est en service depuis deux ans.

Avec les entreprises ayant participé à ce beau projet (SDU-COLAS-TPJ- TP Moulard-...), les financeurs (Conseil Départemental et la Région), les élus locaux (Sénatrice, Conseillers Régionaux et Départementaux), le Conseil Municipal des enfants de Saint-Bonnet-les-Oules, les élus, vous avez été nombreux à venir célébrer cette inauguration.

Les joueurs de Basket du club ABLS ont joué le jeu avec les enfants et les élus qui ont pu faire un match... tout à fait honorable.

Une structure gonflable a été montée pour les enfants ce jour-là.

L'auberge du Château a assuré la collation et le service à cette occasion.

Ce fut un moment de convivialité et de retrouvailles à l'entrée de cette nouvelle rentrée scolaire 2022.

Nous vous remercions tous pour votre participation et la bonne ambiance.

L'école profite toujours pleinement de cet aménagement sportif qui permet de nombreuses activités et initiations à divers sports collectifs à proximité.

Nous constatons hors des horaires scolaires une forte fréquentation par des jeunes et moins jeunes qui d'une façon générale, arrivent à s'entendre quant à l'occupation du terrain.



Nous regrettons par contre des incivilités : **chewing-gum, mégots, papiers, bouteilles** sur le terrain.

Nous rappelons qu'il est **interdit de consommer de l'alcool, de fumer et d'amener des chiens** au City Stade.

Les vélos sont autorisés pour les petits mais nous demandons aux plus grands de **ne pas rentrer sur la plateforme du City Stade**. En

effet la pratique du vélo à grande vitesse et sur des roues arrières pourrait provoquer des accidents très graves.

En cas de soucis n'hésitez pas à en informer la mairie et à noter l'heure et le jour.

Celui-ci est sous vidéosurveillance et il nous sera plus facile de contrôler ces incivilités avec ces informations.

## CCAS

La commission a tenu à participer en raison de la crise en Ukraine à la collecte de fonds, de textiles, de denrées et de médicaments.

Nous remercions les habitants qui ont largement rempli nos espérances.

Nous nous sommes rattachés à une association feuillantine pour ne pas multiplier les procédures d'envois en Ukraine et optimiser les frais d'envoi.

Devant l'afflux de dons, nous avons retardé les envois afin de ne pas engorger les organisations humanitaires sur place.

Les collectes ont été regroupées par nos agents et avec le soutien de membres du CCAS et un adjoint sur le site de collecte de La Fouillouse. Une association basée à Firminy s'est chargée de l'envoi final vers l'Ukraine.

Enfin le repas du CCAS aura lieu en décembre regroupant les seniors de la commune. Le repas ayant dû être annulé deux années de suite et nous sommes contents de partager ce moment privilégié.

Monsieur Moulin de la Rose des Sables va nous régaler comme chaque année.



Jojo et son accordéon animeront la journée pour le plaisir de tous.

Nous pensons organiser des sorties (visites de musée avec un repas) durant l'année afin d'attirer davantage de membres au club des seniors et créer des rencontres entre les habitants de la commune.



## Crèche Saint-Galmier – Relais petite enfance

La rentrée de septembre s'est bien passée. Nous comptons 120 enfants inscrits à ce jour, les groupes sont bien pleins. Petits et grands ont trouvé leurs marques. Cette année nous proposons un grand projet Nature aux enfants : Décorations, plan-

tations et balades dans les bois sont au programme.

Nous accueillons aussi un nouveau petit pensionnaire : Kako !

le relais Petit Enfance assure le lien avec nos assistantes maternelles





FAITES CONFIANCE À TOUS NOS ANNONCEURS



**BENOIT**  
DESIGNER

www.benoitbeal.com  
07 80 02 91 42  
contact@benoitbeal.com

Désinfection  
Désinsectisation  
Désodorisation

**Sanopure.net**

 **Xavier VINCENT**  
Directeur

A : SANOPURE S.A.R.L.  
118 Route du Lavoir  
42330 Saint-Bonnet-les-Oules

T : 06 75 65 38 18  
M : xavier.vincent@sanopure.net  
S : www.sanopure.net

**SAS Fontvieille Maçonnerie**

Samuel Fonvielle  
04 77 46 07 26  
06 07 55 65 46  
safonvielle@gmail.com



RGE  
QUALIBAT  
Votre label de fiabilité

152 route de Sourcieu – 42330 St-Bonnet-les-Oules  
Neuf et rénovation - enduit/jointoiement à la chaux  
mur en pierre - isolation par extérieur

**TP MOULARD**  
FONDÉ EN 1979

04.77.54.03.42



- TERRASSEMENTS
- ASSAINISSEMENTS
- AMENAGEMENT VILLAS
- ENROCHEMENTS
- DEMOLITION
- DEBROUSSAILLAGE
- V.R.D.
- PISCINE - PUIITS ...
- ENROBÉS

225 route de la Côte  
42330 St-Bonnet-Les-Oules  
contact@tpmoulard.fr



**TAXI**  
**MOULIN ALBALATTE GICQUEL**

Veauce  
St Bonnet les Oules  
Craintilleux - Chamboeuf

Transports malades assis  
Aéroports - Gares - Groupes

17, av. Henri Planchet  
42340 VEAUCHE  
**04 77 94 85 55**

**GB détection**  
RÉSEAUX

RECHERCHE & IDENTIFIE  
TOUS RÉSEAUX ENTERRÉS

06 80 48 84 46  
BP 51 - 42340 VEAUCHE  
gbercet@gb-detection.com • www.gb-detection.com

*Nous remercions les artisans et commerçants qui ont bien voulu participer à la publication de la Gazette.  
Toute personne intéressée par un encart publicitaire peut s'adresser en Mairie : 04 77 54 05 82*

## Un peu d'histoire... En voici les grandes étapes :

Peu de documents ou de preuves nous renseignent sur toute l'histoire de Saint-Bonnet-les-Oules.

Il semblerait que notre histoire se confonde avec l'histoire Forezienne.

La présence de silex taillés sur le territoire de la commune révèle une occupation depuis le néolithique (5000 à 2500 ans avant J-C)

Au III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle avant J-C, les Celtes envahissent le Forez.

Au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, les Romains s'établissent dans le Forez. On découvrira trois pièces de monnaie Romaine à la Chartonnière et des tessons d'amphores en terre cuite à Lapra.

En 1531, le Forez est confisqué et réuni à la couronne de France. François I<sup>er</sup> vint lui-même prendre possession du comté.

En 1788, le mécontentement général qui domine le royaume est partagé par les Bonnétaires. Mécontentement lié à un hiver rigoureux aggravé par la famine mais surtout par la mauvaise répartition et l'injustice de l'impôt.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle le centre de la vie communale se trouve toujours à Lapra, gros ensemble de maisons au bas de la colline.

À partir de 1835 une profonde mutation s'accomplit dans la commune. Le bourg se déplace de Lapra à son emplacement actuel. Jusqu'alors l'activité était faible autour de l'église et du château.

De la « boutasse stagnante » au pied de la croix du bourg : de petites constructions basses aux murs de pisé.

C'est sous le mandat (1835 à 1865) du maire M. Courage que l'habitat prend l'aspect que nous lui connaissons. En ligne, sont édifiés des bâtiments en pierres, à étages, la façade regardant le sud.

Ce changement dans la vie communale est-il lié à une création capitale ?

La réalisation de chemin de fer d'Andrézieux (\*) à Roanne en 1832.

Les convois s'arrêtaient à la station facultative de Saint-Bonnet-les-Oules, située près du lieu-dit « Les granges ». En 1839 L'exploitation de cette ligne s'effectuait au moyen de six locomotives. La sixième, une Schneider Type 6, s'appelait le Volvon !



(\*) La ligne Saint Étienne – Andrézieux premier chemin de fer de France, fut inaugurée en 1827

### Un projet insolite...

#### Une voie d'eau navigable à Saint-Bonnet-les-Oules !

Plusieurs études de jonction par voie d'eau entre la Loire et le Rhône, de Roanne à Givors par St-Étienne, furent examinées !

Le projet de Lestrac (en 1901) prévoyait un tracé sur la rive droite de la Loire. Le canal devait longer le pied des montagnes du Lyonnais.



Après un barrage d'eau à Saint-Galmier il traversait le bas de Saint-Bonnet.

La commune de Saint-Galmier « marchait comme un seul homme » derrière M. Desjoyaux, conseiller général, qui soutenait fortement ce projet.

Bien que l'enquête d'utilité publique ait été favorable à l'unanimité dans la Loire le projet échoua pour des raisons politiques.

En 1914, M. Lornage maire depuis 24 ans doit afficher l'ordre de mobilisation.

Les jeunes Bonnétaires contribuent à la défense de la patrie. Outre les mutilés, 40 d'entre eux sont tombés au champ d'honneur. Leur sacrifice, la souffrance de leurs familles nous sont rappelés par le Monument aux Morts érigé en 1927.

En 1940, début de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale, la commune perd deux jeunes



appelés au combat, d'autres sont faits prisonnier, tous reviendront.

La paroisse avait promis d'élever une statue de la Vierge si tous les prisonniers revenaient sains et saufs.

En reconnaissance à ce vœu exaucé le curé Cognet bénit en 1957 la nouvelle statue : Notre-Dame de Toute Espérance.

Si dès 1912 il était possible de téléphoner depuis le village électrifié en 1938, il a fallu attendre 1960 pour disposer de l'eau courante. Cet « apport constant d'eau » dû à l'initiative de M. Pierre Rival, maire, va transformer la vie à Saint Bonnet. De nouvelles habitations voient le jour, la courbe démographique s'inverse.



## Les croix

Nombreuses, dispersées dans notre paysage quotidien, elles témoignent de la foi profonde de la communauté bonnétaire, le plus souvent, au fût et au croisillon de pierre originels, a été substitué une croix de fer et fonte dressée sur un socle primitif.

Aucune archive ne nous renseigne sur leur histoire, parfois fort ancienne.

La croix de gris, avec le Christ, la Vierge et deux personnages, qui s'élevait près du nouveau cimetière datait du XVI<sup>e</sup> siècle ; elle a disparu vers 1950.

La croix de grès à Lapra, maintenant délabrée présentant au croisillon le couronnement de la Vierge par deux anges horizontaux a été érigée en 1371.

### Où les trouver ?

Nous vous proposons un itinéraire et une variante des fermes qui, sur route ou sentiers pleins de

charme et accessibles à toutes et à tous, vous feront découvrir à votre rythme, croisant parfois un chevreuil ou une biche à travers la douceur de reliefs, la commune de Saint-Bonnet-les-Oules.



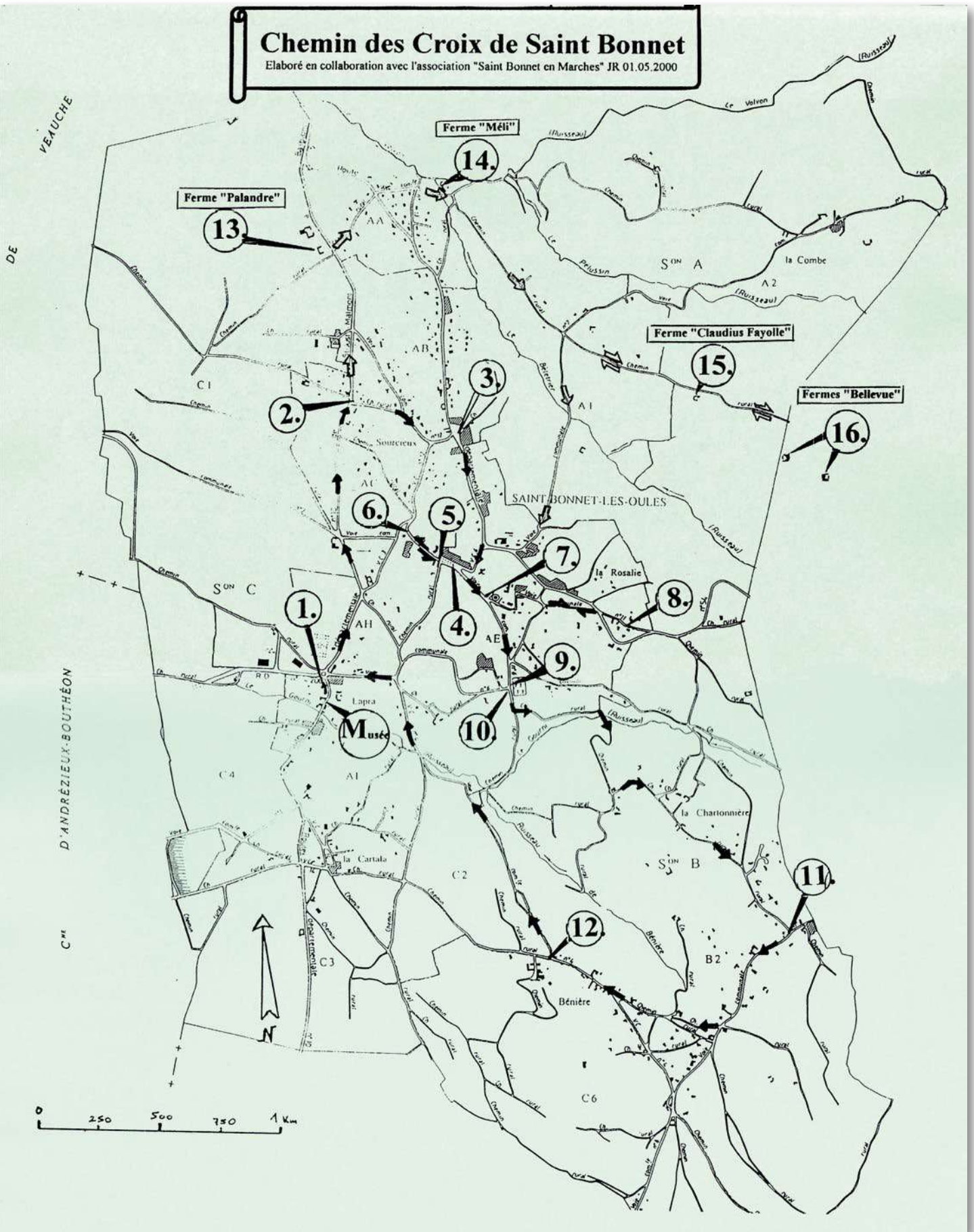
## Chemin des Croix de Saint Bonnet

Elaboré en collaboration avec l'Association "Saint Bonnet en Marches"  
JR 01-05-2000

1. **✚ : Lapra** (0,200 Km)  
Partant du Musée, prendre à gauche vers le rond-point. Le soubassement de la croix est en granit, piédestal en grès friable surmonté d'un fût, réhabilité et cerclé, surmonté d'une Croix en fer et d'un Christ. Sur le piédestal apparaissent "ERIGEE EN 1371", "REI ..." (réinstallée?) 1817", "R..." (rénovée?) 1862". Il s'agit de la croix la plus ancienne connue de la commune. Prendre le CD 10 vers St Galmier, attention à la circulation ! passer devant la Ferme "Grange" et à un kilomètre environ :
2. **✚ : Pirapo - Les Ogiers** (1,500 Km)  
Il s'agit d'une croix privée, piédestal et croix couverts de ciment, qui porte une plaque gravée "A la mémoire de Clément MARQUET 1821-1898 et de Marie MATILLON 1841-1923". Prendre le chemin de terre qui remonte vers le village jusqu'à la "Place des Cumines" ou continuer le CD 10 vers Veauche pour parcourir la variante des fermes anciennes dont le parcours est décrit page suivante.
3. **✚ : Place des Cumines** (2,150 Km)  
Elle date de 1848, le piédestal en deux blocs, supporte une croix monolithe en grès qui se desquame. Haute, avec de belles proportions, elle devrait faire l'objet d'une réhabilitation urgente. Sur l'arrière, noter la présence d'un puits en granit et briques datant de 1898, dont le niveau d'eau est remarquablement haut par rapport à la conformation des lieux. Prendre le CD 54 en direction du bourg, passer devant l'Espace Sylvestre, contourner le Château par la droite, arrivée place de la Mairie.
4. **✚ : Le Bourg** (3,000 Km)  
Devant la Mairie, partent deux circuits balisés de marche ou VTT de 12km et 13k "Le Montet" et "Gourni". Noter la présence d'un puits aux tuiles vernissées. La croix : marches en granit, piédestal en grès réhabilité, surmonté d'une croix et fer et fonte. Avancer jusqu'au fond de la rue vers "La Vigie"
5. **✚ : La Vigie** (3,050 km)  
Croix privée, attachée à la famille Exelmans et ses descendants. Son soubassement demi-sphérique en maçonnerie évoque les "puits obus". Il supporte une embase ronde en granit (ex base de colonne ?) surmontée d'un bloc cubique en grès qui supporte une croix en fer et fonte. Descendre le sentier herbeux, tourner à droite et descendre sur 100 mètres.
6. **✚ : La Côte** (3,150 km)  
Croix privée, de la famille GIRARD, soubassement gris surmonté d'une croix en ciment portant un Christ en métal. Une plaque en marbre est gravée "Croix BAYARD 1945" "Sur tous les chemins de la vie, elle nous tend ses deux bras" A.SIMON. Revenir sur ses pas, se diriger vers l'Eglise par l'allée bordée de tilleuls, jeter un œil sur le panorama de la Plaine et des Monts du Forez, sur le Château.
7. **✚ : L'Eglise** (3,600 km)  
Piédestal et Croix en granit bleu sculpté, portant gravé "Aimez-vous comme je vous ai aimés" 1948. Avant de se diriger vers La Rosalie, admirer sur le perron de l'escalier latéral de l'Eglise, un lion en grès rose, de facture très ancienne, pouvant être un ancien chapiteau ou base de colonne (des sculptures semblables sont visibles en Provence ou Italie). Monter le long de l'église, après deux virages à angle droit, monter tout droit, traverser le CD 54 et monter sur 100m.
8. **✚ : La Rosalie** (4,400 km)  
Croix privée, de la famille JULLIEN, rénovée récemment. Le soubassement cimenté est surmonté d'un parallépipède portant "1951", surmonté d'une embase en grès gravée "1729" et d'un fût tronqué en grès soutenant une croix simple en fer forgé. Revenir sur ses pas jusqu'à l'église et descendre la "Route Neuve" (VC 6) jusqu'au Cimetière.

# Chemin des Croix de Saint Bonnet

Elaboré en collaboration avec l'association "Saint Bonnet en Marches" JR 01.05.2000



## Les différents noms connus de la paroisse de l'origine à la Révolution de 1789

Ecclesia Sancti Boniti **en 1225**  
Parrochia Sancti Boniti Frigidi **en 1258**  
Sanctus Bonitus Frigidus **en 1275**  
Sanctus Bonitus les Olleres **en 1300**  
Sanctus Bonitus les Oleyres **en 1311**  
Sanctus Bonitus les Oleres **en 1317**  
Sanctus Bonitus les Oles **en 1347**  
Sanctus Bonitus les Ollez **en 1575**  
Saint-Bonnet-les-Oules **en 1676**



### Population

1789 : 300 habitants  
1820 : 547 habitants  
1821 : 783 habitants  
1864 : 848 habitants  
1866 : 885 habitants  
1950 : 520 habitants  
1974 : 597 habitants  
1980 : 867 habitants  
1989 : 886 habitants  
2000 : 1295 habitants  
2022 : 1710 habitants

## Époque Contemporaine

Le village comprend dix hameaux aux dénominations explicites :

**Benière** : Bon air

**Le blanc** : le vrai nom est « le Blond » provenant d'une ancienne famille ainsi appelée.

**Cartala** : jadis on y fabriquait beaucoup de corbeilles.

**Chartonnière** : (chevrettonnière sur les anciens écrits) colline aux nombreuses chèvres.

**La Combe** : la vallée.

**Lapra** : lieu des prés.

**Liminaire** : espace sur les limites de la commune.

**Les Ogiers** : pour osiers ; car beaucoup de ces arbustes y poussaient autrefois.

**La Rosalie** : terre fertile en roses.

**Sourcieux** : secteur où les sources sont abondantes.



**Moulin  
CARRELAGE**  
*Pose, neuf et rénovation*

**Cédric Moulin**  
8 lotissement les Sagnes,  
42330, Saint-Médard-en-Forez  
30 sentier des Armuriers  
42330, Saint-Bonnet-les-Oules  
**Tél. : 06 62 00 03 78**  
cedric.moulin168@gmail.com



**Peguet paysages**  
paysage & piscine



Tel. 04 77 30 41 01  
81 Z.A Lapra BP 83 42 330 SAINT BONNET LES OULES  
www.peguetpaysages.fr



Vente véhicules neufs et occasions  
Réparations toutes marques  
Réparateur agréé Citroën


**Garage GUILLARME**

Tél. 04 77 54 03 77  
**838, route de Sourcieu**  
42330 - St-Bonnet-les-Oules

**Frédéric Coiffure**

26 Rue de la Libération  
42480 La Fouillouse

Masculin, Féminin,  
Junior



04. 77. 30. 12. 17



**Jay Pierre** *Menuisier*

- ▲ Menuiseries Bois, PVC, Aluminium
- ▲ Porte, Fenêtre, Baie coulissante,  
Volets roulants, Escaliers, Dressing, Parquet

62, rue de la Libération • 42480 La Fouillouse  
**Tél. 04 77 30 10 01 • Port 06 81 55 43 66**  
Fax 04 77 52 58 96

**Didier DUVERT**

**CHAUDIÈRE  
Gaz - Fioul  
POMPE À CHALEUR**

- Entretien
- Dépannage
- Contrat d'entretien



etsduvert@wanadoo.fr  
**04 77 54 02 35 06 07 12 16 56**  
**ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON**

*Nous remercions les artisans et commerçants qui ont bien voulu participer à la publication de la Gazette.  
Toute personne intéressée par un encart publicitaire peut s'adresser en Mairie : 04 77 54 05 82*

## Les motards ont du cœur



Vendredi 10 juin 2022 reçu par Jean Claude Clappart maire de Saint-Héand, les membres du bureau de l'association UNE ROSE UN ESPOIR FOREZ en présence des élus, du Président du comité Loire de la Ligue contre le cancer le Dr Jaubert, de la directrice Fabienne Couvreur, des motards, des bénévoles, des partenaires ont remis un chèque de 65 506 € à la ligue contre le cancer comité Loire.

Somme récoltée lors de la manifestation du Samedi 23 avril 2022. Ce qui permettra de financer de nombreux projets de soutien pour la recherche, l'aide financière aux malades et leurs familles programme d'activités physiques adaptées etc.



165 motos et leurs passagers ont parcouru 23 communes de la plaine du Forez, ils ont proposé 21000 roses (dont 10 000 offertes par la caisse locale des salariés du CA) en échange d'un don minimum de 2 €.

Cette journée fut une belle réussite.

Merci à tous pour votre générosité.

**Nous vous donnons rendez-vous pour la 11<sup>e</sup> édition le 29 avril 2023**

## La bibliothèque de Saint-Bonnet-les-Oules

La bibliothèque est accessible gratuitement aux amateurs de livres de tous âges les mercredis et dimanches de 10h30 à 12h (fermeture en août).

Elle vous propose :

- des services en ligne variés proposés par la Médiathèque Départementale de la Loire.
- des revues à emprunter

• de nombreux ouvrages renouvelés régulièrement pour les adultes mais aussi pour les ados et enfants.

L'offre à destination des jeunes a notamment été enrichie cette année : mangas, BD, romans d'aventure, de science-fiction...



Le fonds de la bibliothèque est également accessible à distance via le portail en ligne disponible à l'adresse suivante : <https://stbonnetlesoules.bibli.fr> (de préférence avec Chrome).



# Hospitalité de Saint-Étienne - Groupe Plaine

Après deux années sans pèlerinage, nous avons pu reprendre nos habitudes. Nous avons accompagné plusieurs malades de notre paroisse, qui sont parties à Lourdes contentes de se retrouver pour le pèlerinage diocésain au mois de juillet, accompagnées par des hospitaliers de notre groupe.

Pendant ce pèlerinage, elles ont été « chouchoutées » (remarque d'une personne accompana-

trice d'un malade); nous faisons en sorte que ce pèlerinage soit pour elles des vacances et qu'elles repartent chez elles avec des souvenirs plein la tête.

Mais notre mission ne s'arrête pas là. Dans l'année beaucoup d'entre nous, ont à cœur de leur rendre visite pour leur apporter soutien et réconfort.

Notre concours de belote annuel en février, nous permet d'apporter une aide financière à plusieurs

malades qui partent en pèlerinage. Cette année, nous avons pu aider financièrement quatre malades à partir à Lourdes.

Si vous voulez nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir, vous vivrez des temps conviviaux et recevrez beaucoup de la part des personnes visitées.

## Contact

Roger Combe : Tél. : 04 77 54 14 74  
Hélène Descours : 04 77 52 52 76



## Incivilités...

■ Véritable fléau sur la commune : de plus en plus d'habitants se plaignent des aboiements incessants des chiens. Cela devient insupportable ! Nous demandons aux propriétaires de bien vouloir faire le nécessaire dans les plus brefs délais.

■ Elles se multiplient depuis quelques mois, ce spectacle est désolant : dégradation de matériel communal, immondices sur la voie publique, problème de stationnement dans le centre bourg, vitesse excessive...

Le bien-être d'une commune est l'affaire de tous :

Respectons la nature : ne posons pas nos sacs-poubelles au pied des containers ; nos mégots ou nos masques par terre

Respectons nos voisins et coupons nos haies en limite de propriété ;

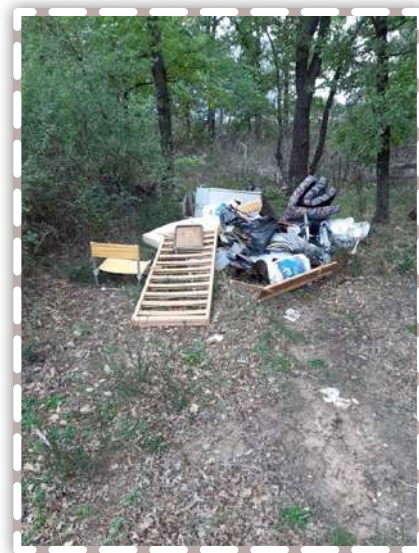
Respectons nos employés et ramassons les excréments de nos chiens ou de nos chevaux ;

Respectons les infrastructures et évitons de détuiler l'abribus ou de s'asseoir sur le panier de baskets au city stade ;

Protégeons nos enfants et nos habitants en évitant de se garer sur les trottoirs, les entrées des maisons et commerces, utilisons les parkings !

**Évitons de rouler trop vite ; profitons du silence, respectons nos voisins.**

**Nous comptons sur vous.**



## SBLLOL (Saint-Bonnet-les-Oules Loisirs) vous propose 2 activités

Après deux saisons perturbées, même si des cours en visio ont été mis en place, l'association a repris ses activités en présentiel.

**La marche active** rassemble en moyenne une vingtaine d'adhérent(e)s tous les jeudis soir, les marcheuses et marcheurs sillonnent les chemins de Saint-Bonnet-les-Oules sur des circuits variés quelle que soit la météo. L'hiver, le gilet fluo et la lampe frontale sont de rigueur.

Les efforts réalisés au fil des mois, permettent d'atteindre en fin de saison une moyenne de 6 km/h.

### Le Pilates

Cette méthode à base de postures, tout à fait complémentaire à la marche, renforce les muscles profonds afin d'acquérir tonicité, souplesse et maintien.



Ces activités sont dispensées par Eliane, éducatrice sportive diplômée d'État et formée à la méthode Pilates.

### Renseignements

Vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année

**Planning saison 2022-2023 :**

**Marche active :** Jeudi 19h à 20h

**Pilates :** Jeudi 20h10 à 21h10

**Contact :**

06.49.81.02.80

ou par mail :

[saintbonnetlol@gmail.com](mailto:saintbonnetlol@gmail.com)



Mention particulière à Patrick cette année, qui, pour le dernier cours a organisé un jeu de piste sur St-Bonnet, avec un arrêt à la Vigie où Mme Descours la propriétaire a pris le temps de nous raconter l'histoire de cette bâtisse. Nous les remercions tous les 2 pour ce moment très apprécié.

## Amicale boules

Le vendredi 24 juin 2022, les jeunes de l'amicale de boules organisaient un concours de pétanque (à la mêlée). Ce concours, non officiel, était ouvert à tous. 40 participants ont joué les 3 parties dans des conditions climatiques idéales. Entre les jeux, les joueurs pouvaient reprendre des forces autour d'un barbecue. Comme de tradition, les vainqueurs offraient un verre de l'amitié aux perdants.



Cette journée conviviale se termina vers 23h30 avec la remise des lots, tous les joueurs furent primés. Un grand merci aux organisateurs qui œuvrèrent pour le bon déroulement de cette manifestation. L'an prochain n'hésitez pas à venir passer un bon moment avec nous.

Après 2 années d'absence, nos festivités reprennent. Sont prévues : la journée sociétaire le samedi 17 septembre 2022 et notre traditionnelle soupe aux choux le dimanche 20 novembre 2022.

## Association Gym-Loisirs Création

Suite à l'assemblée générale du mardi 7 juin 2022, un nouveau bureau a été élu :

Présidente Odile Mure, Vice-présidente Sylvie Bayard, secrétaire Véronique Barrallon, secrétaire adjointe Nadine Bruyere, trésorier Yannick Villemagne.

Nous remercions Yvette Gros pour les 35 ans passé au sein de l'association en tant que présidente, également nous remercions Martine Sivade pour 20 ans à cumuler le secrétariat et la trésorerie.

Félicitations à elles deux pour ces nombreuses années de bénévolat.

Des cadeaux et fleurs leur ont été offerts.

La réunion s'est clôturée par un apéritif dînatoire.

Tous les cours se déroulent à l'espace Sylvestre et ont repris depuis mi-septembre mais il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année. N'hésitez pas à nous contacter.

Vous pouvez venir essayer gratuitement un cours si vous hésitez.



*le nouveau bureau*

### GYM TONIQUE

mardi soir de 19h à 20h avec Cardio, Renforcement musculaire, Hiit, Pilates, Stretching... Dispensé par un éducateur sportif

Tarif annuel 72 € + 10 € l'adhésion par famille. Reprise le 20/09/2022.

### GYM DOUCE

jeudi matin de 9h à 10h dispensé par un prof diplômé d'état.

Tarif annuel 90 € + 10 € l'adhésion par famille (30 cours/an). Reprise le 15/09/2022.

Pour plus de renseignements : Yannick 06 64 70 62 29

Véronique 06 29 20 31 95

### SOPHROLOGIE

lundi matin de 9h à 10h15

lundi soir de 18h45 à 20h

cotisation 74 € le trimestre – tarif annuel 218 € + 10 € l'adhésion par famille. Reprise le 12/09/2022.

Inscription

et renseignements auprès de Sylvie Jullien 0674260190.

### PATCHWORK

le cours continue le mardi à 14h30, adhésion 10 € par famille.

Reprise le 20/09/2022.

Renseignements auprès de Marie Claire 07 81 53 28 91.



## Enfin une saison complète et riche en émotion...

### Saison 2021-2022 :

SPORTIVEMENT l'ensemble des 330 licenciés ont pu reprendre la compétition. Les plus jeunes ont continué leur progression et les catégories en compétition ont obtenu de bons résultats ; notamment notre équipe senior qui a disputé le 3<sup>e</sup> tour de coupe de France contre Haut Lyonnais pensionnaire en nationale 3.

Également les U15 sont parvenus en 1/4 de finale de la coupe de la Loire contre l'équipe Roche /St-Genest et nos U18 ont disputé une saison honorable.

### Fait marquant

Participation à la Coal-cup : Tournoi international U12 regroupant les meilleures équipes européennes (Juventus, Bayern ; Manchester ; Valence...) et parrainé par Loïc Perrin. Tournoi très



Remise du Label méritant

enrichissant pour nos joueurs. Ils sont repartis avec des étoiles plein les yeux et de très bons souvenirs.

### Distinction

L'investissement des bénévoles au sein du club a été mis en avant par le district de la Loire qui nous a remis le « label du club méritant ». Label qui remercie les clubs les plus actifs tant sur le plan sportif qu'événementiel

### Saison 2022-2023 :

Pour lancer la saison, nous organisons des tournois sur différentes catégories U15 ; U18 les 3 et 4 septembre et surtout le premier tournoi « Walking foot » de la Région pour les plus de 55 ans les 9 -10 et 11 septembre au stade E. Pioteyry.

Continuité de l'initiation foot avec les établissements scolaires des trois villages (Aveizieux St-Bonnet et St-Héand).

Création d'une section « Jeune pousse » pour les 4/5 ans. Les entraînements sont le mercredi matin de 10 h 45 à 11 h 30 au stade d'Aveizieux.

### Événementiel

Notre traditionnelle soupe aux choux prévue le dimanche matin 27 novembre.

Des tournois et concours de pétanque seront organisés sur la saison.

Afin de mener à bien nos projets et continuer à faire grandir le club, toutes personnes désirant s'investir dans la vie du club seront les bienvenues.



Équipe U12 qui a participé à la Coal-Cup en mai 2022

Retrouvez l'actualité du club sur Facebook et Instagram @abhfoot et sur notre site web : [www.abh-foot.com](http://www.abh-foot.com). Pour tout renseignement :  
Martine Ogeard : 06 84 67 64 26  
André Daurat : 06 24 40 97 62



**FAV' FROID & CLIM**  
42330 st bonnet les oules  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ENTRETIEN - DÉPANNAGE  
06 02 03 09 16 favroidclim@gmail.com



**RANDOLAND**  
DÉCOUVREZ LA FRANCE  
AUTREMENT !..



**PEINTURE INDUSTRIELLE  
APPLICATION POUDRE  
EPOXY POLYESTER**  
Z.A. Lapra  
42330 ST-BONNET-LES-OULES  
Tél. 04.77.54.15.87  
SARL Télécopie 04.77.54.03.20



**L'HAIR D'ÉLO**  
Elodie Michard  
Coiffure hommes/femmes/enfants à domicile  
SAINT BONNET LES OULES  
ET TOUTES COMMUNES PROCHES  
05-19-43-55-52  
Du Lundi au Vendredi  
8h30/18h30 NON STOP

Fermé le lundi



138 Route de Lapra  
42330 St Bonnet les Oules  
04.77.54.04.16  
Auberge La Chanterelle  
Cuisine Traditionnelle, grenouilles



**Jardins FORÉZIENS**  
PAYSAGISTE  
Maxime : 06 62 37 94 09 - Cédric : 06 11 76 57 84  
04 77 54 17 93  
www.jardinsforeziens.com  
Création et entretien d'espaces verts  
escalier et muret en pierres  
terrasse- pavages

Nous remercions les artisans et commerçants qui ont bien voulu participer à la publication de la Gazette.  
Toute personne intéressée par un encart publicitaire peut s'adresser en Mairie : 04 77 54 05 82

## Jeu set et match

*Service gagnant pour le tennis club de Saint-Bonnet-les-Oules.*

Le président et tout son bureau remercient sincèrement ses adhérents pour leur participation active à la vie du club et leur fidélité aux couleurs locales.

En effet le nombre de licenciés ne connaît pas la crise lui.

Malgré le fait de ne pas avoir de structures couvertes et d'être entouré de clubs voisins possédants des terrains intérieurs, notre club continue sa progression de par la qualité de nos infrastructures et du dynamisme de nos animations.

### L'école de tennis

Plus de 50 jeunes joueurs de 4 à 15 ans pratiquent le tennis sur la commune.

Avec une nouveauté cette année : une section mini-tennis / multisports pour les plus jeunes qui leur permet de pratiquer des exercices variés et ludiques.

Une école de tennis encadrée par Franck Laureline Muriel et Michaël. Les cours ayant lieu les lundis ou mercredis.

Des initiations en classes de maternelles sont aussi proposées aux enfants au printemps.

Avec la disparition de la section ados Ils ont grandi et continuent de s'entraîner et de progresser. Lilou Élodie Léo Julien et Simon ont intégré les équipes adultes et représentent le club dans les compétitions départementales.

Simon Cazorla a été finaliste du tournoi de St-Cyprien.

### Les adultes

Les adultes ont suivi l'exemple des plus jeunes et ont souhaité participer aux compétitions par équipe. L'occasion de créer une troisième équipe messieurs et de s'illustrer sur les courts ligériens.

Une belle réussite lorsque l'on sait que la plupart des clubs n'arrivent pas à motiver des adultes à débiter la compétition.

Les dames ont aussi décidées de se lancer et de créer une seconde équipe féminine le printemps prochain.



*Simon en finale à St-Cyprien*

Deux cours adultes sont dispensés cette saison.

### Sport et convivialité au tennis club à Saint-Bonnet-les-Oules

L'équipe 1 se retrouve renforcée pour défendre les couleurs locales.

Composée de son équipe type :

- Romain Henrion nouveau numéro 1 classé 15/4
- Franck Cazorla 15/5
- Stéphane Tehssier 15/5
- Pierre Guillaume Teyssier 30
- J Michel Poy 30



*L'équipe 1*



*la nouvelle équipe 3*

Et le nouvel arrivant Simon Cazorla, 30, issu de l'école de tennis et qui fera ses premières armes en 1<sup>re</sup> série départementale.

## Le padel

Les amateurs de padel sont de plus en plus assidus.

Bon nombre d'équipes se sont affrontées dans les compétitions officielles cette année.

Un début qui laisse présager une inscription dans les championnats par équipes.

Un tournoi interne nouvelle formule sous forme de demi-journée débutera en octobre.



Moment convivial

## Remerciements :

- à tous les gentils membres du bureau qui œuvrent tout au long de la saison
- aux parents qui accompagnent et encouragent leurs progénitures
- à nos adversaires qui nous laissent parfois gagner
- au soutien de la municipalité et de ses agents techniques.

# Atelier terre d'argile

Cette saison 2022 – 2023 s'ouvre de la plus belle des manières. Derrière nous les années covid !

Les sept cours adultes sont complets (en léger sureffectif). Celui des cours enfants est en hausse, bien qu'il reste quelques places, à prendre sans tarder.

Nous accueillons une nouvelle animatrice : Pascale Durousset, qui, en plus d'assumer les cours enfants du mercredi, leur proposera des stages aux dates suivantes : lundi 31 octobre, lundi 19 décembre, lundi 6 février 2023 et lundi 17 avril 2023. Ainsi, l'offre pour les enfants s'étoffe. Bienvenue à Pascale.

Total des effectifs : 77 adultes et 13 enfants.

Du nouveau aussi côté adultes : des ministages (une demi-journée) d'initiation à la porcelaine intitulés « de Noël au printemps ». Ceci,

bien sûr en plus des stages raku habituels.

Les élèves se sont remis au travail et préparent activement l'exposition de la foire à la poterie sur le thème : « Délires d'animaux ».

Un grand merci à Corinne, Annie et Pascale, des passionnées qui se donnent à fond dans leur activité. Elles se renouvellent d'année en année pour proposer régulièrement aux élèves de nouvelles techniques. Aller de découvertes en découvertes, voilà ce qui les guide pour le plus grand bonheur des élèves. Un atelier de céramique à la dynamique incomparable qui ne peut qu'enrichir la notoriété de notre village ; village de potiers notoirement connu dans le passé.



## Renseignements

Tel. : 06 72 05 27 19 ou  
ceramiqueterredargile@gmail.com  
et notre blog :  
<http://ceramiqueterredargile.blogspot.com/>

## 36<sup>e</sup> édition du marché de potiers créateurs : l'incontournable rendez-vous culturel de Loire Forez

*42 créateurs et autant de savoir-faire dans l'allée des tilleuls de notre village.*

Année de canicule oblige, c'est sous une chaleur accablante, fin mai, que s'est déroulé le traditionnel marché de potiers créateurs. De nombreux visiteurs potentiels ont préféré rester au frais donc il y a eu moins de monde mais ceux qui sont venus ont acheté ! Un chiffre d'affaires tout à fait correct pour les artistes est bien le principal. Nous avons constaté une forte présence des Saint Bonnetaires.

Cette année la fête des mères coïncidait avec le pont de l'ascension, l'association avait donc décidé de modifier la date de la manifestation. Ce sera également le cas l'an prochain.

L'association a recruté de nouveaux adhérents qui souhaitent conserver leur liberté le jour de la fête des mères. Le public va s'y habituer. Nous sommes ravis de voir arriver du sang neuf efficace.

Les visiteurs ont pu découvrir une large palette de spécialités : grès, porcelaine, faïence, raku, terres vernissées ou engobées, art de la table, bijoux, décoration ou sculptures.

Vous avez pu admirer les décors, les formes, les sensibilités de chacun à travers une grande diversité de créations toutes aussi différentes que personnelles !

Pour vous faire apprécier davantage le travail des artistes, il nous

semble utile de faire un petit rappel des différentes techniques utilisées pour la poterie :

**Modelage :** Le modelage est simplement la mise en forme d'une boule de terre par la pression des doigts. Technique utilisée par Corinne Volatier, potière ligérienne, qui a gagné le 1er prix cette année.

**Estampage :** De petites boules de terre sont appliquées sur ou à l'intérieur d'un objet (calebasse, ancien pot cassé...) et la terre est ensuite lissée.

**Colombin :** Le colombin est un cylindre de terre long et étroit roulé sur une table, ce colombin est alors assemblé pour élaborer une pièce. L'assemblage de plusieurs colombins est nécessaire pour obtenir une pièce de grande taille. (technique utilisée par les peuplades primitives et les artistes céramistes).

**Plaque :** Une plaque de terre est réalisée à l'aide d'un rouleau (comme un rouleau à pâtisserie) et les différentes plaques sont assemblées.

**Tournage :** À l'aide d'un tour qui se compose d'un plateau rotatif appelé girelle. Après avoir disposé une motte d'argile au centre du plateau, le potier centre sa terre puis la façonne pendant sa rotation. Mais le tournage nécessite un apprentissage technique prolongé.

**Moulage coulage :** la terre est sous forme liquide, qui s'appelle sous cette forme la barbotine. Elle est produite par un mélange de poudre fine d'argile et d'eau. Un moule en plâtre est utilisé pour définir l'extérieur de la forme, le plâtre a pour caractéristique d'absorber l'eau.

Merci aux nombreux sponsors, à l'équipe municipale de Saint Bonnet, au conseil départemental, à tous les bénévoles.

Un grand bravo à l'atelier de poterie de Saint-Bonnet qui assure l'animation pour les enfants et propose une exposition de grande qualité à partir des travaux de ses élèves.

**Nous vous donnons rendez-vous les 13 et 14 mai 2023.**



*La gagnante du concours 2022, Mme Volatier*





Les exposants



Expo atelier  
de poterie



Animations enfants



Les bénévoles

## L'école des 4 vents fait sa kermesse!

Cette nouvelle édition était très attendue (depuis juillet 2019) et elle a tenu toutes ses promesses...

La journée débuta à 10h30 par la messe en plein air, suivie du traditionnel apéritif dans le pré du village. L'après-midi fut dédié aux enfants, chacun a trouvé son bonheur parmi les nombreuses animations : poneys, tyrolienne, trampoline, structures gonflables, parcours de motricité, la maison de Fabrice, pêche à la ligne, casse à l'œuf... Et pour rassasier une petite faim : crêpes et confiseries...

Le début de soirée fut animé par les Bandas de Veauche.

Puis, l'allée des tilleuls se transforme : bancs et tables accueillent le repas champêtre. Cette année, plus de 2 100 œufs ont été cassés (merci à la ferme Pioteyry pour les délicieux œufs fermiers) par les parents d'élèves et la directrice de l'école, permettant de servir 700 repas.

Ce généreux repas fut ponctué par le tirage au sort de la tombola, dont l'heureux gagnant Aurélien Bouchet, reparti en trottinette électrique, tout sourire !

À la tombée de la nuit, le ventre plein, les participants furent conviés sur la piste de danse, en plein air. Afin de clôturer cette belle journée,

un feu d'artifice a fait briller de mille feux les yeux des Saint Bonnetaires.

La kermesse permet à toutes les familles de l'école de fêter la fin de l'année mais c'est également la fête de tout le village. Pour rappel, les bénéfices de la kermesse sont investis dans l'école, ils permettent de l'entretenir, de la mettre aux normes et de l'améliorer afin que les enfants puissent apprendre dans les meilleures conditions.

L'association remercie l'investissement des nombreux bénévoles, qui ont tous contribué à la réussite de cette fête tant attendue de tous. Rendez-vous le dimanche 2 juillet 2023, pour célébrer ensemble le début de l'été !





Photo : Noemie Nirat

## APEL

L'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) de l'école « Les 4 vents » à Saint-Bonnet-les-Oules a eu la possibilité d'organiser, un certain nombre de manifestations malgré quelques restrictions sanitaires.

Nous tenions avant tout à remercier chaleureusement toute l'équipe Municipale, les enseignants, ainsi que les parents, pour leur aide et concours pour tous ces événements.

Cette année aura été riche en émotion avec enfin le retour de notre premier carnaval depuis la pandémie. Ce fut un très bon moment, car nous avons eu la chance de tous nous retrouver dans un esprit festif.

### Un grand bravo aux enfants et aux parents pour leur créativité !

Notre première brocante a été un succès, avec près de 105 exposants, le soleil au rendez-vous, et une ambiance très conviviale. Toute l'équipe se tient prête à renouveler l'expérience le 14 mai 2023.

Le Concours de pétanque fut un succès, 34 équipes se sont affrontées sur le terrain de l'amicale de boule et sous un temps radieux.



Un grand merci à Marjorie pour son organisation et son travail.

Merci aussi à l'amicale de boule pour nous avoir prêté leurs locaux.

Nous vous invitons d'ores et déjà à prendre note de nos prochaines manifestations pour l'année scolaire 2022/2023 :

■ **Carnaval : samedi 11 mars 2023**

■ **Brocante : dimanche 14 mai 2023**

Le besoin en bénévoles est de plus en plus grandissant pour mener à bien ces événements. Nous comptons sur vous.

Un grand merci à tous,  
L'équipe de l'APEL.

## L'école les 4 Vents

L'école primaire est le moment où les enfants découvrent le monde qui les entoure. Si le français et les mathématiques, considérés comme des « fondamentaux », sont indispensables, c'est l'ensemble des connaissances qui doit motiver les élèves, développer leur curiosité et les aider à devenir des citoyens « éclairés ».

C'est pourquoi cette année, différentes activités éducatives et pédagogiques seront menées dans toutes les classes autour des Sciences. Elles permettront à nos élèves de développer la curiosité envers la nature, l'expérience du questionnement, la pratique de l'expérimentation et du raisonnement. Cette démarche est essentielle dans la vie de tous les jours pour permettre à l'enfant de se situer face aux questions d'actualité portant sur des sujets scientifiques et technologiques.

Vous assurant toujours de notre entier dévouement.

L'équipe éducative  
et la directrice.



## Musée de la ferme forezienne

Promesse tenue ! Sur la gazette 2021 nous nous étions engagés à « ouvrir » notre journée batteuse à l'ensemble du village. Promesse tenue. Ce dix-sept septembre fut une magnifique journée de convivialité, bercée par le ronronnement entêtant de la machine, si caractéristique et fort apprécié, surtout par nos anciens.

Au cours de l'apéro (modéré) traditionnel offert par la mairie que nous remercions, le public a assisté à un concert donné gentiment par des musiciens Bonnetaires. Des morceaux choisis en harmonie avec l'époque ont donné à ce moment

si particulier une ambiance propice aux échanges les plus amicaux. S'en est suivi le « repas de la batteuse » que nous avons voulu, bien sûr placé dans le respect de la tradition. Succès inattendus, nous avons servi plus de quatre-vingt-dix repas.

Le succès d'une telle manifestation dépend entièrement des bénévoles qui y participent. Cette année, ils ont été nombreux ! De nouveaux membres, pour la plupart jeunes, nous ont rejoints...

**... Alors, à vous tous et toutes, soyez chaleureusement remerciés.**

L'aspect pédagogique de cette journée n'a pas été oublié ; c'est bien l'objet de toutes activités proposées par notre musée : faire découvrir à la génération d'aujourd'hui, notre patrimoine, qu'il soit vivant ou de pierre. Mais reconnaissons qu'il y a des efforts à faire en la matière.

Pour 2023 et les années suivantes, il semble fort probable, vu l'engouement que cela suscite, que cette manifestation se perpétue et même se développe... Comment ? ... à suivre...

# Harmonie la huitième note et École de musique

*Il est où le BONHEUR ?...il est là... la la ré sol la !*

## La Huitième Note :

Quel plaisir de retrouver nos amis musiciens lors de la reprise de nos répétitions (nous avons dépoussiéré nos instruments et lustré les cuivres bien avant) !.. malgré quelques semaines d'arrêts au cours de cette saison.



Il est là le bonheur... de jouer sur scène et devant un public venu nombreux lors de notre **concert Tapas** du 15 avril, malgré un "léger" contretemps : Nos amis musiciens de Bussières, invités et initialement prévus pour ce concert, ont déclaré forfait suite à de nombreux cas de covid dans leur rang.



OH! Que prévoir en dernière minute pour la deuxième partie du concert ?...

Merci aux Bandas les Ventres Jaunes qui ont répondu présents et qui ont enflammé le public avec une prestation de qualité et pleine d'entrain !



Il est là le bonheur... lors de la fête de la musique du 19 juin, suivi de notre traditionnel pique - nique de fin d'année. Merci à nouveau à Gérard et ses barbes à papa qui ont ravi, encore cette année, les enfants !

Dernière répétition de musique, en extérieur et en public, avec mise à l'honneur des jeunes musiciens avec distributions des prix.



Une très belle soirée, pleines d'émotions pour le départ en

retraite de Sylvie Berger, après de nombreuses années de service au sein de l'école de musique.

Merci Sylvie !

Tous tes élèves, et ils sont nombreux depuis 40 ans, garderont en souvenir tes cours ponctués de rires, de sourires, de blagues, car tu souhaitais que les élèves viennent avec plaisir et c'était le cas.



Et c'est toujours avec grand plaisir que nous honorons les anciens combattants lors des cérémonies officielles. Cette année, nous avons accompagné en musique les anciens combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc, lors de leur Congrès Départemental à St-Bonnet le 21 mai.



**Rappel l'Orchestre d'Harmonie**, la 8<sup>e</sup> Note, est ouvert à tous les musiciens de tous âges jouant d'un instrument à vent, percussion...

Les répétitions se déroulent chaque vendredi soir, Venez nous rejoindre !

Il est là le bonheur !

Musicalement vôtre !



*Défilé pour le congrès des anciens combattants*



## AVEC LES ANCIENS COMBATTANTS

Depuis la rentrée 2021, la section des ACPG CATM de Saint-Bonnet a repris des couleurs... Nous avons pu célébrer le Onze Novembre à peu près normalement, avec la participation des enfants de l'école et de l'association musicale de la huitième note. Nous étions également rassemblés au monument aux morts pour le cinq décembre, autour de notre porte-drapeau, Robert Moulin.



Nous avons tenu simultanément nos assemblées générales de la section Saint-Bonnetaire et du canton du Pays de Coise, le 23 février, en présence du président départemental, Prosper Chiappini. Outre l'approbation des comptes et la reconduction du bureau, cette assemblée permettait aussi de confirmer la décision d'accueillir le congrès départemental des ACPG CATM.

S'ouvrait alors une période de concertation avec M. le Maire et Blandine Villemagne, pour arrêter les différentes dispositions pratiques pour garantir le succès de ce rassemblement, qui devait notamment se dérouler le jour de l'ouverture de la foire à la poterie. Nous avons pu apprécier à cette occasion, l'écoute et la disponibilité de toutes les parties prenantes, Élus, Employés municipaux, Huitième Note, Association des amis du château, Traiteur, qui

tous ont contribué au succès final de ce congrès : Qu'ils soient ici remerciés !

Le congrès a donc eu lieu le samedi 21 mai dans la salle Sylvestre. Cent quarante participants avaient répondu à l'invitation du Président, dont 30 porte-drapeaux des différentes sections du département. Les nombreux accompagnants profitaient de la première séquence pour aller visiter le château et son parc, à l'invitation conjugée de Madame Sophie de Rocquigny et de la Municipalité, visite qui surprit les participants par la qualité à la fois des lieux et de la présentation documentée qui en fut faite

Après l'assemblée générale réglementaire, animée par différents membres du bureau, avec le concours du diaporama mis au point par Michel Chauve, le président départemental accueillait ses invités : Guy Françon, Maire de Saint-Bonnet-les-Oules, Raymond Gimbert, membre de la commission de contrôle des comptes de la Fédération Nationale, dont il représentait le Président Hubert Chazeau ; Julien Borowczik, député de la Loire : Cécile Cukierman, Sénatrice de la Loire ; Lucien Murzi, Conseiller départemental en charge des anciens combattants ; Daniele Cinieri, Conseillère départementale ; Maryse Zoffo, Conseillère municipale déléguée de la ville de Saint-Étienne, représentant M. Gaël Perdriau ; Paul Chachkine délégué par le Souvenir Français ; Joseph Digonnet, président départemental de l'Ordre National du Mérite.



Cérémonie du 11 novembre 2021

Après les interventions officielles, le président Prosper Chiappini et Raymond Gimbert procédaient à la remise des décorations, parmi lesquelles la médaille de portedrapeau à Robert Moulin, la Croix du Combattant à François Dimier et la médaille de la Fédération à Louise Dupuit, première centenaire de notre section locale. Un défilé jusqu'au monument aux morts clôturait la manifestation, emmené par les musiciens de la Huitième Note. Deux gerbes étaient déposées au nom de l'Association départementale et de la municipalité Bonnetaire.

Tous les participants se retrouvaient autour du vin d'honneur propre à combler les gourmets, puis au repas, les deux étant préparés et servi par la famille Moulin de la Rose des Sables.

La section locale des anciens combattants tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette journée, avec une mention particulière pour la municipalité qui a montré une fois de plus son soutien à notre action et à nos initiatives.

La vie a repris son cours avec la rencontre amicale du 23 août, où les participants peuvent s'affronter pacifiquement soit avec des boules de pétanque soit autour d'un tapis de carte ou d'un jeu de société. Comme d'habitude, nous avons invité nos amis de Saint André le Puy et de Marcenod. Nous étions finalement trente-trois à concourir... Les lauréats ont reçu leurs lots à l'apéritif, en présence de M. le Maire et de Blandine Villemagne, avant de partager le casse-croûte traditionnel préparé par Michel Chauve et Marie-Thérèse Raynaud. La soirée fut animée avec brio par notre ami Lulu, pour le plus grand plaisir des participants.

Si notre association montre sa vitalité et perpétue avec constance la tradition en rappelant par sa présence aux grandes cérémonies que le devoir de mémoire est une obligation morale vis-à-vis de tous ceux qui donnent leur vie pour notre pays, elle n'échappe pas aux effets du vieillissement. Elle n'échappe pas non plus aux effets des évolutions des mœurs et des idées. La guerre entre la Russie et l'Ukraine, si proche de nous, a tout lieu pourtant de nous inquiéter. C'est pourquoi je réitère mon appel à tous les saint-bonnetaires : rejoignez notre asso-

ciation, venez nous aider à pérenniser notre action, avec détermination certes, mais aussi dans la joie, la bonne humeur et l'amitié, comme nos devanciers nous l'ont demandé...

Préparé par  
François DIMIER



*Décoration Mme Dupuit*



*Congrès départemental*

# Manifestations Bonnetaires, une association qui veut dynamiser le village



## Évènements à venir

Marché de Noël  
2 décembre 2022

Chasse aux œufs  
10 avril 2023

Salon Créateurs et  
Gourmandises ou Marché  
semi-nocturne  
avril ou juin 2023



Don du sang  
13 janvier et  
8 septembre 2023



Née en 2015 sous l'impulsion de Claude Bayard, Manifestations Bonnetaires est une association qui a su créer des événements, aujourd'hui incontournables, dans notre petit village :

Un marché de Noël qui se tient généralement le 1<sup>er</sup> vendredi de décembre et qui implique des commerçants, créateurs ou producteurs locaux, et l'école. Ce marché a trouvé son public avec un succès grandissant. Vous êtes, chaque année, de plus en plus nombreux à venir le découvrir et profiter des animations (une promenade en calèche, la rencontre du Père Noël) mais aussi vous régaler avec notre bar à huîtres.

Deux dons du sang par an qui battent des records d'affluence, prouvant la générosité des Bon-

netaires. Nous espérons que vous sélectionnez notre événement pour la qualité de notre accueil et le soin apporté aux collations, parfois adaptées au calendrier (crêpes pour la Chandeleur).

La chasse aux œufs de Pâques est très populaire auprès des jeunes enfants. Le parc du château de Saint-Bonnet-les-Oules offre un cadre idéal où ils peuvent passer un bon moment et repartir avec des friandises. Cette manifestation se déroule sous la responsabilité des parents des enfants.

Restons toutefois modestes : une de nos manifestations a eu un succès en demi-teinte. Le salon Créateurs et Gourmandises peine à attirer les foules et n'atteint pas les objectifs souhaités en termes de fréquentation.



Photo de groupe 2021



Cependant, nous ne baissons pas les bras et réinventons le concept chaque année pour répondre à vos attentes.

Qui sommes-nous ? Notre association est composée de 10 membres ayant tous, en commun, l'amour de notre village et le goût des bonnes choses. Au fil des années nous sommes devenus amis. Nos réunions de travail se déroulent toujours dans la joie et la bonne humeur, suivies d'un casse-croûte. Cette année, nous accueillons deux nouveaux membres : Sylvie Dury et Stéphanie Granger.

Si vous souhaitez nous soumettre des idées ou intégrer la bande, vous êtes les bienvenus.



Salon créateurs et gourmandises 2022

### Coordonnées de l'association

Vous pouvez contacter le président  
Christian JUST au 06 29 89 70 79  
ou par e-mail :  
[manifestations.bonnetaires@gmail.com](mailto:manifestations.bonnetaires@gmail.com)  
Facebook : Manifestations Bonnetaires

## ARSLA



L'édition 2022 de notre marche solidaire à St-Bonnet les Oules a été, encore une fois pleine de rencontres et de bons retours de satisfaction... pendant 16 jours les marcheurs ont pu aller sur des circuits balisés, dont quelques sentiers bien cachés. Rien ne les a arrêtés, même pas le bel arbre en travers du chemin : il suffisait de lever la jambe ou la joëlette !!!

La coordination ARSLA - Loire Haute-Loire Ardèche remercie tous les participants et donateurs, ainsi que la Mairie et son secrétariat, la boulangerie et l'auberge du Château pour leur aide à la collecte des dons.

Cette marche solidaire permet de faire connaître la Sclé-

rose Latérale Amyotrophique, maladie la plus grave des maladies rares. Les dons reversés à l'ARSLA servent essentiellement à la Recherche.

Nous vous donnons rendez-vous et espérons vous rencontrer nombreux pour une prochaine édition début septembre 2023.

### Contact

[coordination.arsla.loire.@gmail.com](mailto:coordination.arsla.loire.@gmail.com)



## Association « Groupement des 4 Cantons » Section de Saint-Galmier

### Origine de l'association

C'est une association intercommunale (créée en 1960) basée sur un périmètre regroupant les 4 anciens Cantons (2 de la Loire : Chazelles et St-Galmier et 2 du Rhône : St-Laurent et St-Symphorien) dans l'objectif de participer ensemble à l'animation du territoire. Née de la rencontre de professionnels agricoles, horticulteurs plus précisément, qui se sont regroupés pour mettre des moyens en commun, se faire connaître et développer le fleurissement sur les Monts du Lyonnais.

### Hommage à Jean DENIS

L'année 2022 aura été marquée par le départ de Jean DENIS en mars après avoir assuré la présidence du Groupement pendant 26 années. Nous nous souviendrons de lui comme étant un président dynamique, avec l'esprit d'entreprendre, d'une grande gentillesse.

### Le bureau de la Section de St-Galmier a changé cette année

Président : Serge Grange de St-Galmier - Trésorière : Magali Blein de Bellegarde.

Autres membres : Guy Berne de St-Galmier - René Dumas et Alain Jay d'Avezieux - Ghislaine Berry et René Boichon de Bellegarde en Forez - Christian Torron de Cuzieu.

### Elle apporte différents services

■ Prêt de matériel aux communes adhérentes (chapiteaux, tables,

bancs...) et par conséquent à leurs associations.

■ Le Costumier des 4 Cantons : c'est une véritable caverne d'Ali Baba qui compte environ 17 000 pièces. Il s'est enrichi au fur et à mesure des défilés costumés, historiques ou non, au fil des Comices. C'est un trésor à faire vivre et mettre au service de l'animation du territoire. Il est Situé à St-Symphorien sur Coise. Vous avez une soirée déguisée, un carnaval n'hésitez pas à aller à St-Symphorien sur Coise. Sur rendez-vous au 07 86 79 45 36 (avant 20h).

### Elle organise

■ Les Comices : un Comice annuel tournant sur les Sections. Celui de St-Galmier aura lieu en juin 2024. En 2023, le 62<sup>e</sup> Comice des 4 Cantons se déroulera à Saint-Laurent-de-Chamousset du 7 au 10 Juillet.

■ Le Concert Choralias : l'objectif étant de mettre en valeur les nombreuses chorales du territoire, de chanter pour le plaisir de chanter, les faire connaître et proposer un véritable spectacle à un

public. Celui de la section de St-Galmier en 2023 (date à préciser).

■ La rencontre bouliste des vétérans : organisée chaque année par une Sté de boules sur une Section (alternance Rhône/Loire). Elle sera à Chazelles au printemps 2023.

### Pour son avenir

**L'association est à la recherche de bénévoles qui souhaiteraient apporter leurs idées, participer à l'organisation des différentes manifestations (dont le Comice de 2024) ou participer au fonctionnement du Costumier. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'un des membres.** Aidez-nous à faire vivre cette association qui par le biais de ses manifestations peut permettre aux communes adhérentes d'œuvrer ensemble et donc mieux se connaître au-delà des limites départementales.

Prochaine réunion du bureau le 18/01/2023 20h30 à la Salle des Associations de Bellegarde en Forez.

### Contact

Le Président de la Section :  
Serge GRANGE - 06 75 38 27 45.



*l'équipe de St-Galmier*

## L'Auberge du Château

Restaurant  
202 Allée du bourg  
Saint-Bonnet-les-Oules

04 77 93 40 93

JEUNE Antoine  
Horticulture



EARL Du Bois Carre

1891 Route de St Galmier  
42330 St Bonnet Les Oules  
06-22-70-74-05



35 rue de St Etienne  
SAINT-HEAND 42570



06 61 72 18 60

[www.3gimmobilier.com/davidmorel](http://www.3gimmobilier.com/davidmorel)



VOTRE SECURITE, NOTRE PRIORITE

Serge VILLATIER  
Responsable commercial

06 07 42 18 68

Tél. : 04 77 02 03 80  
Fax : 04 77 02 03 90  
Email : [sv@sps42.fr](mailto:sv@sps42.fr)  
Bureaux & Showroom  
15 bis, Av. de St-Etienne  
42160 Andrézieux-Bouthéon



[www.sps42.fr](http://www.sps42.fr)



104, Clos de la Chartonnrière  
42330 Saint-Bonnet les Oules

Fixe : 04 77 95 88 32

Mobile : 06 78 79 99 14

Mail : [contact@horizon-jardin.fr](mailto:contact@horizon-jardin.fr)

Entretien et création de Piscines & SPAS | Entretien et création de Parcs & Jardins

TAILLE | ELAGAGE | ABATTAGE | ROUILLE | PAVÉ | AUTOBLOQUANT | DALLAGE | TERRASSE  
CLÔTURE | MAÇONNERIE DÉCORATIVE | ARROSAGE INTÉGRÉ | ENTRETIEN ANNUEL  
CESU acceptés pour travaux d'entretien en espaces verts

# Grafatom

Communication imprimée et web

Flyers, affiches, catalogues, cartes de visite... | Mise à jour site existant, site vitrine...

92, rue des roseaux - Savigneux

[franck@grafatom.fr](mailto:franck@grafatom.fr)

04 77 242 646

Nous remercions les artisans et commerçants qui ont bien voulu participer à la publication de la Gazette.  
Toute personne intéressée par un encart publicitaire peut s'adresser en Mairie : 04 77 54 05 82

## La commune

Le modeste clocher de Saint-Bonnet-les-Oules  
Domine sans orgueil la plaine, et quand le vent  
Soulève les blés mûrs en lumineuses houles,  
Tout l'horizon est clair jusqu'au Monts du levant

On y voit maints clochers et maintes métairies  
Signalant les gros bourgs ou les humbles hameaux,  
Et de nombreux étangs parsemant les prairies  
Ou paissent jusqu'aux soirs les paisibles troupeaux.

On voit de loin en loin les hauts murs d'une usine  
Mal nécessaire, hélas ! de nos modernes jours,  
Mais leur bruit n'atteint pas notre agreste colline  
Dont rien ne vient troubler le reposant séjour.

Le soir, dans le couchant, se dresse, hiératique  
Pierre-sur Haute, au loin, dominant le Forez ;  
Les noirs sapins lui font un cadre romantique  
Quant au-delà des Monts, le soleil disparaît

Seul, l'avion vient briser le merveilleux silence,  
Quand, de son nid tout proche, il s'élève soudain,  
Fier et puissant oiseau qui vers Paris s'élance  
Dans un vrombissement qui se perd au lointain

Aussi, nombreux sont ceux, sur la belle esplanade  
À l'ombre des tilleuls aux doux parfums grisant,  
Qui reviennent souvent faire une promenade  
Pour revoir ce tableau superbe et reposant

Marie-Louise Dimier  
Octobre 1984